

RETRAITES

En grève le 19 janvier

Borne a annoncé le 10 janvier sa réforme des retraites :

- l'allongement de la durée de cotisation à 43 ans,
- Le recul de l'âge de départ à la retraite à 64 ans et la baisse des pensions.

Notre système de retraite n'est pas en péril ! Le déficit prévu pour 2027 est minime et pourrait être largement financé par la taxation des super-profits : les entreprises du CAC 40 ont versé 80 milliards à leurs actionnaires en 2021. De l'argent, il y en a !

Quelles sont les conséquences du recul de l'âge de départ en retraite à 64 ans ?

- ➔ La réduction de l'espérance de vie en bonne santé
- ➔ Empêcher les départs en retraite de celles et ceux qui ont cotisé tous leurs trimestres : plus vous avez commencé à travailler tôt, plus vous êtes pénalisés-es !
- ➔ L'appauvrissement des retraités-es
- ➔ L'aggravation des inégalités entre les hommes et les femmes

éducation
SUD
Union
syndicale
Solidaires

Le gouvernement impose un recul de l'âge de départ à la retraite à des personnels qui en ont déjà plein le dos.

Les salaires n'ont pas été revalorisés et certains personnels, AESH et AED en tête, subissent des salaires très bas !

L'inflation a pris à la gorge l'ensemble des personnels et l'Insee prévoit encore une inflation à 7% en janvier 2023. La rémunération d'un enseignant-e avec 15 ans d'ancienneté est plus faible de 15 % à 19 % en France que dans les autres pays de l'OCDE.

La retraite à 64 ans, c'est NON !

BATTONS-NOUS POUR LA RETRAITE À 60 ANS !

Dans l'Éducation nationale où on compte 65 médecins de prévention pour plus d'un million de personnels, le recul de l'âge de départ laisse craindre une dégradation forte de la santé des personnels. Avec 1500 suppressions de postes à la rentrée 2023 et des difficultés de recrutement, le ministère compte sur l'allongement de la durée du travail pour éviter de recruter des personnels titulaires.

Mal payés, mal considérés, maltraités par l'institution, les personnels devraient en plus travailler plus longtemps ? Pour SUD éducation, c'est NON !

SUD éducation appelle tous les personnels à participer à la grève du 19 janvier et à se réunir pour décider collectivement des suites de la grève.

**RETRAITES :
Pas un jour de plus
Pas un euro de moins**



éducation
SUD
Union
syndicale
Solidaires

SUD éducation revendique :

✓ La retraite à 60 ans avec 37,5 annuités, sans décote.

✓ 5 ans de départ anticipé sur cet âge légal pour pénibilité.

✓ Pas de retraite ni d'indemnité chômage en dessous du SMIC porté à 1700 euros.

✓ L'intégration des retraites complémentaires dans le régime de base de retraites.

✓ Une semaine à 32 h sans perte de salaire ni flexibilité (partage du travail).

✓ Des embauches massives dans les services publics et les secteurs écologiques.

